



LETTRE MENSUELLE

CFE-CGC

De l'UES Inetum

<https://cfecgc-inetum.fr>
contact@cfecgc-inetum.fr

Sommaire

Page 1	Édito
Page 2	Paritaire
Page 3	Fin de CRA35
Page 4	Pétition
Page 5	Agenda
Page 6	Contacts

7 août 2025



Vos représentants CFE-CGC souhaitent de

Bonnes Vacances
à ceux qui partent !

Et, un Bon Retour
à ceux qui reprennent !

*Se déconnecter ... Se reposer... C'est essentiel
pour un équilibre Vie Pro – Vie Perso.*



Dialogue social à l'arrêt sur des sujets majeurs - 1/2

Dans l'entreprise, les **réunions paritaires** sont des instances de dialogue entre la direction et les organisations syndicales représentatives. Elles permettent d'aborder, discuter et de négocier les accords qui encadrent nos conditions de travail. Ce sont des moments clés pour la construction collective des règles de vie au travail et essentiels au bon dialogue social. **Après de longues semaines de relance**, ces réunions fort attendues ont finalement été programmées avec des propositions de la Direction ciblant 3 accords :

- **Le télétravail** : enjeu central d'organisation, d'équilibre et de performance
- **L'inclusion du handicap** : un pilier du respect et de la diversité au travail
- **La QVCT** (Qualité de Vie et des Conditions de Travail) : un cadre global pour prévenir les risques, favoriser le bien-être et donner du sens au travail. Y sont traités de nombreux points tels par exemple : les Tickets restaurants, les abonnements transports, les seniors, ...

La **CFE-CGC**, comme les autres organisations syndicales, avait insisté sur la **nécessité urgente de reprendre le dialogue social** sur des bases claires et respectueuses des partenaires sociaux.

Mais la première réunion du 9 juillet s'est révélée **décevante**. Ce que la direction a présenté relevait davantage d'une **logique d'imposition unilatérale** que d'un véritable dialogue social, avec des propositions traduisant des **reculs sur les acquis sociaux**, et non des moindres : l'**indemnité télétravail** et la **prise en charge des transports**. Ces reculs seraient prétendument compensés par des **mesures** ne profitant qu'à une **minorité de salariés** et dont l'**impact reste très limité**.



En l'absence de conditions sérieuses pour entamer une négociation loyale et équilibrée, l'ensemble des organisations syndicales, dont la **CFE-CGC**, a invité la direction à sortir de ce **simulacre** pour revenir à un véritable **dialogue social**, a exprimé son **désaccord sur la méthode et sur le fond**, et, **est resté combatif et force de proposition**.

Pire encore ! La seconde réunion prévue le 30 juillet pour tenter de clarifier les positions a été **annulée la veille pour le lendemain** par la direction.

Suite....

Dialogue social à l'arrêt sur des sujets majeurs - 2/2

La CFE-CGC alerte !



Sur des **sujets** aussi **structurants**, le dialogue social ne peut être réduit à une formalité.

La méthode, comme les propositions, doivent être à la hauteur des **enjeux**.

La **CFE-CGC** se mobilise pour défendre un **dialogue social de qualité**, et non de façade, et exige :

- Un **dialogue social loyal**, respectueux et productif.
- Des **améliorations concrètes et collectives** des conditions de travail de l'ensemble des salariés. Aucun recul des acquis sociaux n'est envisageable.
- Un calendrier de réunions **maintenu, communiqué à l'avance, et respecté**.

Thèmes	Acquis actuels	Proposition Inetum 2025	Point de vue de la CFE-CGC
Indemnité mensuelle télétravail	10€ pour 1 à 4j / mois 20€ au-delà	1€ / jour Plafond 10€ / mois	Le sujet du télétravail est devenu un point de blocage majeur . Les OS, dont la CFE-CGC , dénoncent un recul inacceptable alors même que l'entreprise bénéficie économiquement de cette organisation (réduction des coûts immobiliers et de déplacement). La proposition de 10€ maxi. par mois est un signal négatif. La CFE-CGC demande une base forfaitaire de 10€ + 2,7€ /jour télétravaillé .
Indemnité installation télétravail	50% de l'achat de mobilier, plafonné à 100€	50% de l'achat de mobilier, plafonné à 300€	La direction justifie sa position par le caractère volontaire du télétravail, mais les missions en clientèle ou à distance imposées à de nombreux salariés contredisent cette vision.
Tickets Restaurants (TR)	9€ dont 5,4€ pris en charge par l'employeur	9,5€ dont 5,7€ pris en charge par l'employeur	La CFE-CGC s'oppose à l'inscription de mesures dans un accord pluriannuel figé , alors qu'elles sont actuellement renégociées dans le cadre des négociations annuelles obligatoires /NAO. La CFE-CGC s'oppose à une baisse de la prise en charge des frais de transport . La direction propose de revenir à un remboursement de 50%, contre 70%, évoquant la prolongation de l'exonération des cotisations sociales de la loi des Finances par définition non pérenne. Cette décision représenterait une économie de plus de 600 000€ pour l'entreprise... sans redistribution équitable pour les salariés. Pour ces derniers, cela se traduirait par une perte nette mensuelle pouvant aller de 12 à 15€ en zones urbaines, et encore davantage pour les trajets interurbains (abonnement train entre villes).
Abo. Transports	Prise en charge à 70%	Prise en charge à 50%	La CFE-CGC prend acte de l'évolution proposée sur les TR, dont la valeur passerait à 9,5€, avec une part employeur portée de 5,4€ à 5,7€, et une part salariale passant de 3,6€ à 3,8€. Si cette hausse faciale peut sembler favorable, elle implique également une contribution plus importante des salariés. Dans le contexte actuel de tension sur le pouvoir d'achat, cette mesure reste d'un impact limité et ne compense pas les reculs envisagés sur d'autres dispositifs sociaux.
Maternité Adoption	Dès 1 an d'ancienneté	Dès 6 mois d'ancienneté	Des assouplissements sont proposés sur la rémunération des salariés concernés par /Maternité et /Adoption, et, aussi le complément /Paternité. La CFE-CGC salue ces avancées, mais remarque que ces dispositifs concernent très peu de salariés : 15 pour Maternité /Adoption et 50 pour Paternité en 2024.
Paternité	Dès 2 ans d'ancienneté	Dès 1 an d'ancienneté	
Retraite Temps partiel Séniors	Aucun dispositif	1er dispositif proposé	Dispositif proposé : passage à 80 % pour les + de 62 ans, 2 ans avant la retraite, avec cotisation retraite et indemnité de départ maintenues à 100 % (base temps complet). Une avancée saluée par la CFE-CGC , mais qui mérite une meilleure articulation avec la retraite progressive , et, pour les + de 60 ans : un temps partiel permettant une souplesse « agenda » et un élargissement de l'activité aux missions de mentorat . La CFE-CGC demande la création d'un accord sénior ou intergénérationnel . Accord pour lequel elle a fait des propositions dans sa lettre de mars 2023, sans aucun retour de la Direction jusqu'ici.
Congé hormonal	Aucun dispositif	1er dispositif proposé	Dispositif proposé réservé aux salariées reconnues travailleur handicapé (RQTH). 6 jours rémunérés /an. La CFE-CGC demande un élargissement sans condition de RQTH . Le dispositif doit être accessible, confidentiel, et non stigmatisant . La démarche RQTH est lourde et dissuasive.

Chronotime remplace CRA35 : attention à l'expérience utilisateur !

🎯 **Objectif affiché : ISO-FONCTIONNEL** Ce changement est annoncé s'inscrire dans une volonté de simplification. L'outil intègre plusieurs fonctionnalités utiles : gestion du télétravail, des astreintes, des attestations transport, des attestations véhicule, saisie du client principal, soumission, etc...

**CRA35 remplacé par
Chronotime :
vigilance nécessaire !**

CRA35 → CHRONOTIME
septembre 2025

Informé lors du CSEC de juin 2025 avec des éléments très partiels, les élus ont insisté et obtenu une présentation pour un groupe de ses représentants. Une 1ère réunion et un 1er échange ont eu lieu le 17 juillet. À la suite de ces réunions, ils ont adressé plusieurs séries de questions à la Direction. Si des réponses ont bien été fournies, celles-ci ont été jugées incomplètes.

Au CSEC du 31 juillet, les éléments transmis restaient très insuffisants. Pour autant, la Direction a souhaité effectuer la **Consultation officielle**.

Aussi, à l'unanimité, tous les représentants du personnel dont la **CFE-CGC** ont choisi de soutenir une **déclaration***, mentionnant en particulier **la complexité des processus** proposés et **l'inquiétude sur les risques** que constituent les choix effectués par la Direction du Projet.

Quelques **extraits de la Déclaration sont illustrés en police bleue et entre guillemets.*

Les membres du CSEC ont constaté que « la consultation intervient uniquement en phase de test, et non durant l'étude en amont du projet de décommissionnement de CRA35. Inetum semble ignorer que le CSEC peut pourtant, selon la législation, être force de proposition. Cet élément sera ajouté au dossier relatif à la procédure pour délit d'entrave, votée lors de la réunion du CSEC du 20 novembre 2024. »



Comme souvent dans les projets IT, l'outil a été conçu avec **de bonnes intentions, mais** contraint par les fonctionnalités standards et les échéances projet. Les **cas présentés manquent** encore **de fluidité** et de **simplicité**.

- Plusieurs **fonctionnalités essentielles perdues**, en particulier la **soumission du CRA**.
« Le mode de saisie retenu ne permet actuellement pas au salarié de consulter un état récapitulatif de ses déclarations, ni d'identifier les éventuelles modifications ou suppressions effectuées par une assistante de gestion ou un manager. Aucun document ne permet, d'un point de vue juridique, de garantir que le salarié est bien à l'origine des données saisies ou modifiées relatives à son temps de travail. »
- Une **saisie du télétravail alourdie et peu ergonomique**
- Un caractère **chronophage** pour l'ensemble des salariés.
- **Aucun retour arrière possible**. La résolution d'éventuels incidents reposerait uniquement sur les assistantes de gestion et les gestionnaires de paie. Un risque réel est identifié sur les bulletins de paie du mois de septembre.
- Un **risque accru de surcharge pour les assistantes ADV**.
- Un **manque de performance et de fluidité**.



📌 **Au delà, la CFE-CGC s'implique, propose et soutient les évolutions concrètes et constructives**

- Une logique orientée « usages réels » et non « vision standard », simplification des process
- Export sécurisé de fin de mois
- Journal d'événements pour les ADV
- Amélioration des ergonomies
- Filtrage intelligent des listes clients
- Une implication systématique des représentants du personnel dès les premières phases des projets.

🤝 Nous saluons l'écoute de l'équipe projet et le dialogue ouvert. Quelques engagements ont été pris : envoi d'extraits types, session de retours utilisateurs, et études de faisabilité des évolutions proposées.

Notre objectif CFE-CGC reste inchangé :

Garantir des outils fiables, simples et adaptés aux usages réels du terrain.

Vous rencontrez des difficultés, votre besoin n'a pas été repris, etc... Nous sommes à votre écoute et agissons !



Pétition intersyndicale adressée au premier Ministre par l'intersyndicale : CFTD, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UN-SA, FSU, SOLIDAIRE

Budget : les sacrifices pour le monde du travail ça suffit !

Le 15 juillet, le premier Ministre François Bayrou a présenté les axes d'un budget d'une **brutalité sans précédent**.

Après le mouvement social inédit de protestation contre la réforme des retraites, sans tenir compte des aspirations des travailleuses et travailleurs comme de l'évolution du monde du travail, **le gouvernement nous annonce à nouveau une litanie de mesures là encore, brutales, injustes et inefficaces !**

Citons la suppression de deux jours fériés, des coupes dans les services publics, la remise en cause du droit du travail, une énième réforme de l'assurance chômage, le gel des prestations sociales et celui des salaires des fonctionnaires comme des contractuel·les, la désindexation des pensions de retraites, le doublement des franchises médicales, la remise en cause de la 5ème semaine de congés payés... Le gouvernement a choisi de faire payer les travailleuses et les travailleurs, les précaires, les retraité·es, les malades.

Or, face au sérieux des déficits publics, il existe des solutions qui intègrent les plus hauts revenus comme la contribution des entreprises.

Il est temps de reposer la question :

- des entreprises qui continuent à percevoir chaque année 211 milliards d'euros d'aides publiques, sans transparence, ni évaluation, et surtout sans conditionner ces aides à l'atteinte de quelconques objectifs en matière d'emploi, de qualité de l'emploi, ni de respect d'ambitions sociales ou environnementales.
- des dividendes records, surtout, en cas de licenciements ou délocalisations,
- de la justice fiscale concernant les hauts revenus qui échappent à toute contribution réelle.

Et tout cela alors que des rapports récents montrent l'indécence de cette situation au vu de l'explosion des inégalités et du nombre dramatique de personnes basculant en dessous du seuil de pauvreté.

Le problème de la dette, c'est d'abord le manque de recettes. Il est temps d'accepter d'ouvrir la discussion sur la progressivité de la fiscalité, la contribution des hauts revenus ou des patrimoines, et la légitimité de l'optimisation fiscale !

Pas question que ce soient encore les travailleuses et travailleurs, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraité·es qui payent la facture, à la fois financièrement, mais aussi dans une flexibilité encore intensifiée !

L'ensemble des organisations syndicales appelle à refuser ce musée des horreurs, à défendre ensemble notre modèle social et la dignité au travail.

Ce que nous attendons, c'est un projet respectueux pour le Pays, porteur d'espoir et de justice.

[Je signe cette pétition pour exiger l'abandon immédiat de ces mesures](#)

L'Agenda

JUILLET, 2025

04 RÉUNION CSEC

JUIL

09 RÉUNION PARITAIRE

JUIL

**10 RÉUNION COMMISSION ACTION
LOGEMENT**

JUIL

22 RÉUNION CSE NORD

JUIL

**22 RÉUNION CSE AUVERGNE RHÔNE-
ALPES**

JUIL

**24 RÉUNION CSE SUD-OUEST
(ÉCONOMIQUE)**

JUIL

24 RÉUNION CSE EST (TEAMS)

JUIL

**25 RÉUNION CSE MÉDITERRANÉE
(SOPHIA)**

JUIL

29 RÉUNION CSE ÎLE DE FRANCE

JUIL

30 RÉUNION PARITAIRE

JUIL

31 RÉUNION CSEC

JUIL

AOÛT, 2025

**07 RÉUNION COMMISSION ACTION
LOGEMENT**

AOÛT

SEPTEMBRE, 2025

**04 RÉUNION CCSCT AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**

SEP

09 RÉUNION CSSCT EST À NANCY

SEP

10 RÉUNION CSEC

SEP

**11 RÉUNION COMMISSION ACTION
LOGEMENT**

SEP

**12 COMMISSION CENTRALE SANTÉ
SÉCURITÉ CONDITION DE TRAVAIL**

SEP

**16 RÉUNION CSSCT MÉDITERRANÉE
(SOPHIA)**

SEP

16 RÉUNION CCSCT ÎLE DE FRANCE

SEP

**18 COMITÉ PILOTAGE PROJET
HANDICAP**

SEP

**23 RÉUNION CSE AUVERGNE RHÔNE-
ALPES**

SEP

25 RÉUNION CSE SUD-OUEST

SEP

25 RÉUNION CSE EST (TEAMS)

SEP

30 RÉUNION CSE ÎLE DE FRANCE

SEP

30 RÉUNION CSE MÉDITERRANÉE (AIX)

SEP

30 RÉUNION CSE NORD

SEP

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

IMPORTANT : les adresses courriel indiquées ci-après sont gérées par la seule **CFE-CGC** sur des **serveurs** qui lui sont propres et en toute indépendance du Groupe Inetum

Olivier MAULMY

Délégué Syndical Central UES

☎ 07 87 16 17 19

olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr



François LECLUSE

Délégué Syndical Central adjoint UES

☎ 07 80 02 68 59

francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr

Inetum Services

IDF	Ludovic BOULLIN Katia LESPINE	☎ 06 76 28 46 99 ☎ 06 49 57 18 48	ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr katia.lespine@cfecgc-inetum.fr
EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93	benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr
OUEST	Pascal HOUSSIN Karine ROUE Maxime BUJEAU Thierry PLUMER	☎ 06 98 38 41 55 ☎ 07 72 36 90 13 ☎ 06 70 68 67 50 ☎ 07 84 45 42 57	pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr karine.roue@cfecgc-inetum.fr maxime.bujeau@cfecgc-inetum.fr contact@cfecgc-inetum.fr
NORD	Brigitte DURIEZ Nancy VARDON Eric PRETRE	☎ 07 60 14 82 33 ☎ 06 82 66 02 15 ☎ 07 60 14 82 33	brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr nancy.vardon@cfecgc-inetum.fr contact@cfecgc-inetum.fr
RHONE-ALPES-AUVERGNE	François LECLUSE Bruno MAZALE Bruno MONTET	☎ 07 80 02 68 59 ☎ 06 16 12 71 27 ☎ 06 03 73 36 22	francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr contact@cfecgc-inetum.fr
MÉDITERRANEE	Yves AMATE Christian THOMAS	☎ 06 19 73 52 29 ☎ 07 87 16 17 19	yves.amate@cfecgc-inetum.fr contact@cfecgc-inetum.fr
SUD OUEST	Arnaud LEPOINT	☎ 06 03 38 73 69	arnaud.lepoint@cfecgc-inetum.fr

Nexpublica

Saint-Ouen	Bertrand KLOSTER	☎ 06 23 83 03 50	bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr
Nancy-Dijon	Daniel AKNINE	☎ 06 73 37 55 76	daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr

Autres entités hors UES

Metaware	Martin JOURDAN	☎ 06 63 76 16 71	contact@cfecgc-inetum.fr
----------	----------------	------------------	--

Web <https://cfecgc-inetum.fr>

Mail contact@cfecgc-inetum.fr



Olivier Maulmy



Vous aussi, rejoignez la CFE-CGC !

Adhérez en ligne :

<https://www.fieci-cfecgc.org/rejoignez-nous/>